

CPAWS Community Code of Conduct for Social Media Platforms

The Canadian Parks and Wilderness Society (“CPAWS”) aims to foster a safe and open community across social media platforms for those who are interested in our work to engage in discussion on relevant topics. We welcome comments from the community that adhere to this community Code of Conduct. This Code of Conduct is meant to protect members of the community and CPAWS staff and volunteers from inappropriate and harmful discourse. Our Code of Conduct is as follows:

Do

- Express your opinions, whether positive or negative, in a respectful manner
- Ask questions pertaining to our work, including chapter campaigns we share on our national social media pages
- Ask for clarification if anything in our content is unclear
- Offer constructive feedback on our content or work in a respectful manner
- Engage with other commenters in a respectful manner
- Share information or links to external resources that you find relevant and useful to CPAWS’ work after doing your research

Do Not

- Use inappropriate or explicit language
- Harass other members of the community
- Discriminate against any other member of the community for any reason
- Leave comments or questions that are irrelevant to the post or our work in general
- Perpetuate misinformation
- Spam our comments section
- Leave comments for the purpose of commercial advertising or self-promotion
- Leave comments that may violate any law of Canada and/or the provinces and territories, including copyright law or the intellectual property rights of CPAWS or of a third party
- Use our intellectual property (i.e. our logo) in any way without first seeking permission from CPAWS

CPAWS retains the right to determine, in its sole discretion, whether comments infringe on this Code of Conduct in any way or manner whatsoever. Any comments that infringe on this Code of Conduct will be subject to removal at the sole discretion of CPAWS, and the user may be blocked if they are deemed by CPAWS, in its sole discretion, to be a repeat offender. Our Code of Conduct will be reviewed and updated at our discretion and without the requirement to provide any notice to the community.

Please keep in mind that this community is as much yours as it is ours. We encourage you to look out for each other and help us flag inappropriate comments. We would love nothing more than to interact with our supporters, and we wholeheartedly welcome you to engage with us!

Code de conduite de la communauté de la SNAP pour les plateformes de médias sociaux

La Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) tient à entretenir une communauté saine et ouverte sur les plateformes de médias sociaux afin que les personnes qui s'intéressent à notre travail puissent participer à des discussions sur des sujets pertinents. Les commentaires sur nos plateformes doivent respecter le Code de conduite de la communauté. Ce dernier a pour but de protéger les membres de la communauté ainsi que le personnel et les bénévoles de la SNAP contre tout propos inapproprié et blessant. Notre Code de conduite est le suivant :

Ce qui est toléré

- Exprimer vos opinions, qu'elles soient positives ou négatives, de manière respectueuse.
- Poser des questions en rapport avec notre travail, notamment sur les campagnes des sections régionales que nous partageons sur nos comptes de médias sociaux nationaux.
- Demander des précisions si vous jugez que notre contenu n'est pas clair.
- Formuler des commentaires constructifs sur notre contenu ou notre travail en faisant preuve de respect.
- Discuter avec les autres internautes de manière respectueuse.
- Partager des informations ou des liens vers des ressources externes que vous trouvez pertinentes et utiles pour le travail de la SNAP, seulement après avoir effectué des recherches sur le sujet.

Ce qui n'est pas toléré

- Utiliser un langage inapproprié ou explicite.
- Harceler d'autres membres de la communauté.
- Discriminer tout autre membre de la communauté pour quelque raison que ce soit.
- Publier des commentaires ou des questions sans rapport avec l'article ou notre travail en général.
- Propager des informations erronées.
- Inonder notre section de commentaires avec du pourriel (spam).
- Publier des commentaires dans le but de faire de la publicité commerciale ou de l'autopromotion.
- Publier des commentaires susceptibles de violer toute loi du Canada et/ou des provinces et territoires, y compris la *Loi sur le droit d'auteur* ou les droits de propriété intellectuelle de la SNAP ou de tierces parties.
- Utiliser notre propriété intellectuelle (par exemple notre logo) de quelque manière que ce soit sans avoir demandé au préalable l'autorisation de la SNAP.

La SNAP se réserve le droit de déterminer, à sa seule discrétion, si les commentaires sur ses plateformes de médias sociaux enfreignent le présent Code de conduite de quelque manière que ce soit. La SNAP se réserve le droit de supprimer tout commentaire qui enfreint le présent Code de conduite, et de bloquer l'internaute à l'origine du commentaire en cause si elle juge que cet internaute est un récidiviste. Le Code de conduite est sujet à des révisions et à des mises à jour à notre discrétion, sans qu'il soit nécessaire d'en informer la communauté.

Veuillez garder à l'esprit que cette communauté est autant la vôtre que la nôtre. Nous vous encourageons à veiller les uns sur les autres et à nous aider à signaler les commentaires inappropriés. Nous adorons interagir avec nos sympathisants, et nous vous invitons de tout cœur à engager des discussions avec nous!